

## Mode, atténuation et ethos dans la préface des *Contemplations*

Desiderio Tejedor de Felipe  
*Universidad Autónoma de Madrid*

Dans l'exposé qui suit, nous analyserons le premier paragraphe de la *Préface* des *Contemplations* de Victor Hugo, écrite à Guernesey, en mars 1856. Pour ce faire, nous suivons diverses approches théoriques. D'une part, nous utilisons certains résultats obtenus dans une étude en cours sur le mode et l'atténuation que nous avons abordée avec le professeur Caroline Foullioux. Dans ce travail, il est question aussi d'une figure centrale dans la *Rhétorique* d'Aristote, il s'agit de l'*ethos*. Cette figure a été reprise – bien que brièvement – par O. Ducrot dans le cadre de sa théorie polyphonique de l'énonciation (1984: 171-233). Dans cette dernière, il y défend – s'inspirant des travaux de Bakhtine – l'idée selon laquelle différents points de vue sont présents dans l'énoncé. Points de vue vis-à-vis desquels le locuteur peut adopter diverses attitudes, ce qui revient à dire que l'énonciation laisse entendre des *voix* dont l'origine n'est pas toujours attribuable au locuteur.

Tout en faisant notre ce postulat, nous voudrions développer l'*ethos*. Pour cela, nous aurons besoin de l'approche polyphonique proposée par Ducrot, mais aussi de la Théorie des *topoi*, telle qu'elle est présentée par J.-Cl. Anscombe & O. Ducrot (1995) dans le recueil d'articles du même titre.

L'articulation de ces différents travaux nous permettra d'en tester la portée sur l'exemple suivant :

Si un auteur pouvait avoir quelque droit d'influer sur la disposition d'esprit des lecteurs qui ouvrent son livre, l'auteur des *Contemplations* se bornerait à dire ceci: Ce livre doit être lu comme on lirait le livre d'un mort.

Et nous pourrions affirmer, en fin de parcours, que nous nous trouvons face à un cas d'atténuation.

## 1. Le mode.

Voyons le mode. La démarche que nous proposons consiste à défendre l'idée selon laquelle, lors de l'énonciation, le locuteur<sup>1</sup> se représente son propre savoir ou non-savoir quant à l'existence ou non du procès, et dans le cas de la non-existence ou du non-savoir sur ses possibilités d'exister; c'est cette représentation que nous appelons mode. Nous proposons donc une représentation épistémique du mode. Dans cette perspective, le mode se fixe en fonction des paramètres *savoir/ne pas savoir*, *exister/ne pas exister* et devoir épistémique / pouvoir épistémique / paraître. Ces paramètres ne se combinent pas indifféremment, ni entre eux ni avec ceux du temps; le mode est d'une certaine manière conditionné par le temps, puisque le locuteur ne peut pas se représenter son savoir sur l'existence d'un procès qui a déjà eu lieu ou a lieu en ce moment de la même façon que pour un procès qui n'a pas encore eu lieu. Nous nous limitons ici aux modes dérivés du *savoir*, et plus précisément au mode irréel.

Le dénominateur commun aux modes dérivés du *savoir* est le suivant: le locuteur présente le procès comme unique.

Le mode *réel* indique que le locuteur *constate* que le procès a existé ou existe.

Le mode *réalisable* indique, pour sa part, que le locuteur conçoit la réalisation du procès dans l'avenir, c'est-à-dire exclusivement dans le temps postérieur au NUNC. Il marque que le locuteur sait parfaitement que le procès n'existe pas encore ; celui-ci est présenté comme le résultat d'une *prévision*. Le fait de placer la réalisation du procès dans l'avenir lui ôte toute responsabilité vis-à-vis du dit – qui n'est ni vrai ni faux et hors de la réalité. Dans le mode *réalisable*, nous distinguons aussi le mode *à venir* et le mode *potentiel*.

L'expression espagnole «dar por hecho» (considérer comme si c'était fait) s'applique parfaitement au mode *à venir* qui indique que le locuteur se limite à considérer qu'il suffit que le temps passe pour que la réalisation du procès ait lieu. C'est le domaine du futur non épistémique. Lorsqu'il utilise le présent au lieu du futur, le locuteur donne à voir la réalisation du procès comme plus proche. L'utilisation du mode *potentiel* indique que le locuteur sait que le procès n'existe pas encore et que sa réalisation dépend non seulement du passage du temps mais aussi de la réalisation d'une condition. La structure type de ces énoncés est: *protase + apodose*. Pour le potentiel, il y a une opération d'inférence simple *si A ≠ B*, sans confrontation avec d'autres conclusions possibles B', B'', etc. Le

---

1. Nous employons ce concept, tel qu'il est défini par O. Ducrot: «[...] j'entends par locuteur un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé». (Ducrot, 1984: 195).

locuteur pose un cadre imaginaire dans l'avenir qui permettra la réalisation du procès de l'apodose.

Quant au mode *irréel* – qui correspond à l'exemple que nous traiterons en fin de parcours, il indique que le locuteur sait que le procès n'a pas existé ou n'existe pas. En utilisant ce dernier mode, il donne à voir le procès comme *imaginé* puisqu'il le situe dans un cadre imaginaire. Les énoncés au mode irréel sont porteurs d'une assertion sous-jacente<sup>2</sup>, qui présente un changement de polarité accompagné de passé composé pour l'irréel antérieur et de présent pour l'irréel actuel. La structure type d'un énoncé au mode irréel est *protase + apodose*. Le locuteur crée, à travers une protase implicite ou explicite, un cadre imaginaire antérieur ou actuel dont la mise en place correspond à la représentation du procès comme non réalisé.

Voyons, à présent, ce que nous entendons par atténuation.

## 2. L'atténuation.

La plupart des dictionnaires consultés s'accordent à définir les entrées *atténuation* et *atténuer* en termes similaires. Si nous appliquons ces définitions à l'expression linguistique, l'idée qui revient est qu'on atténue afin d'amoindrir la violence ou la force de ce qui est dit. Cependant, nous ne retenons ici que la définition – quelque peu mutilée – de María Moliner (1992) concernant le verbe *atenuar* qui nous semble contenir l'idée centrale: «[...] hacer [...] parecer menor la intensidad, violencia o gravedad de una cosa.». Car il s'agit bien, en effet, de faire paraître *moins forte* une expression linguistique, mais non de la rendre *moins forte*. Retenir cette définition suppose deux considérations : d'une part, concevoir l'interaction langagière en terme d'efficacité – le terme *interaction langagière* le suggère déjà, et d'autre part, défendre l'idée selon laquelle l'atténuation est un artifice, une feinte, en définitive une stratégie du détour.

Dès lors, l'atténuation consiste à produire un énoncé, mais un énoncé qui est en apparence inoffensif, c'est-à-dire non nuisible à l'interlocuteur.

Un énoncé qui met en évidence une mise à distance de la part du locuteur, d'une certaine manière : il se cache ou il cache sa responsabilité.

Produire un énoncé c'est – selon les besoins – chercher à faire partager ou à imposer une certaine vision du monde, un certain système de croyance, voire même à faire agir l'*autre*, et cela en fonction d'une intention se trouvant à

---

2. Ces énoncés n'admettent ni la paraphrase *allait + infinitif*, ni les paraphrases *présent/passé composé + paraît-il* (mode d'altérité), *tout indique que + présent / passé composé / futur* (mode probable), ni *peut-être + présent / passé composé / futur* (mode possible).

l'origine de tout acte d'énonciation. Cela exige donc, de la part du locuteur, l'élaboration d'une stratégie discursive suffisamment efficace pour lui permettre d'atteindre son objectif. Afin qu'elle le soit, le locuteur doit être capable de prévoir les effets que son discours est susceptible d'avoir sur son/ses interlocuteur(s). L'idée défendue par Michel Meyer, dans son introduction à la *Rhétorique* d'Aristote, va dans ce sens:

[...] convaincre, suppose que l'on connaisse ce qui met en branle le sujet auquel on s'adresse, c'est-à-dire ce qui le meut, ou plus exactement, l'*émeut*. (1991: 32)

Cette prédisposition détectée ou supposée chez l'interlocuteur, c'est ce que l'on nomme, en rhétorique, le *pathos* ou les *passions*<sup>3</sup>. Le locuteur désireux d'atteindre son objectif doit donc s'attacher à détecter ou à calculer le pathos de son interlocuteur ce qui, par la suite, lui permet de construire un discours adéquat, adapté. On se rend compte alors de ce que l'évaluation du pathos de l'interlocuteur suppose de contraignant pour le responsable de l'acte d'énonciation, dans l'élaboration de sa stratégie, car c'est en fonction de ces paramètres que le discours se construira. En effet, le locuteur aura tout intérêt à ménager son interlocuteur s'il veut obtenir de celui-ci une adhésion ou une réaction donnée. Cette prise en compte de l'*autre*, de la part du locuteur, est spécialement présente dans l'atténuation. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce détour: c'est, par exemple et entre autres, la conscience de l'existence d'une hiérarchie sociale ou émotive, mais aussi, la connaissance préalable du degré de pression que l'interlocuteur est disposé à supporter. Recourir à l'atténuation peut aussi répondre au besoin ou au désir, de la part du locuteur, de projeter un ethos positif<sup>4</sup> d'individu respectueux, par exemple.

L'atténuation est donc une feinte qui suppose une évaluation préalable, de la part du locuteur, de ce qui est susceptible de *mouvoir* ou d'*émouvoir* l'interlocuteur. C'est aussi faire paraître moindre l'intention tout en obtenant le même effet : il s'agit, en définitive, d'empêcher que le locuteur ne se sente agressé. Dans le cadre de notre analyse, nous partons du principe qu'à tout énoncé considéré comme un cas d'atténuation correspond une assertion sous-jacente qui constitue un argument orienté vers une conclusion, ce passage étant garanti par un topos, c'est-à-dire par un discours primitif.

Pour expliquer ce procédé, il faut donc se situer dans une perspective polyphonique puisqu'il y aura toujours plus d'une voix. D'une part, le locuteur se met à distance vis-à-vis de l'assertion sous-jacente et de la responsabilité de la

3. Les passions dont la description occupe la plus grande partie du Livre II de la *Rhétorique* d'Aristote sont au nombre de quatorze: *la colère, le calme, l'audace, l'impudence, l'amour, la haine, l'indignation, l'envie, l'émulation, la compassion, la bienveillance et le mépris*.

4. Nous concevons l'ethos – linguistique – comme l'image que le locuteur donne à voir de lui-même à travers le choix des topoi. (cf. Tejedor: «*Construction de l'ethos et autocritique dans le discours politique* », à paraître)

conclusion visée, et d'autre part, il prétend éviter que l'interlocuteur ne lui attribue une image défavorable. En effet, à travers l'atténuation le locuteur fait tout pour éviter que son ethos ne soit perçu comme négatif par l'interlocuteur, ce qui aurait lieu si l'énoncé n'était pas atténué, ce qui le rendrait automatiquement susceptible d'être ressenti comme une agression.

### 3. L'ethos.

Dans le cadre de cette préface l'auteur est amené à établir une stratégie argumentative, dans la prétention d'influer sur les opinions et les attitudes de son auditoire, dans le but de le faire adhérer à ses idées et le faire agir à son propre profit. En effet, le locuteur tente d'orienter la lecture de son œuvre, en définitive, il cherche à imposer une certaine vision du monde au lecteur.

Pour que cette stratégie soit efficace, le locuteur va construire une image favorable de lui-même qu'il considère comme séduisante. Cette image est l'*ethos*. *Ethos* qui, trop souvent, si les besoins de la cause l'exigent, sera feint. En effet, l'image transmise, d'une manière implicite, ne reflète pas toujours la *personnalité* ou l'identité réelle du locuteur. Au contraire, nous considérons que l'*ethos* construit est une feinte élaborée par le locuteur à travers son discours.

Arrivés à ce point, la question que l'on peut se poser est la suivante: Comment le locuteur s'y prend-il pour projeter une image positive de lui-même à son lecteur – dans le cas qui nous concerne?

Pour aborder cette étape, nous distinguons deux types d'*ethos* : un *ethos extralinguistique* et un *ethos linguistique*. Le premier est transmis, entre autres, à travers les actes, la manière de se mouvoir dans l'espace, la manière de s'habiller ou le statut social. En fait, toute une série d'éléments non-verbaux qui, une fois analysés, contribuent à cerner non seulement l'identité mais aussi les intentions du locuteur. Nous ne le considérons pas dans notre travail.

Le second – l'*ethos linguistique*, qui retient notre attention, est véhiculé par des procédés linguistiques, c'est l'*ethos* qui se manifeste à travers l'activité langagière, à travers l'énonciation. L'*ethos* qui nous intéresse est celui qui résulte d'une stratégie élaborée ou, en tout cas, assumée par le locuteur pour influencer sur son allocutaire, afin d'obtenir son adhésion.

Bien qu'ils soient transmis par des procédés différents, l'*ethos extralinguistique* et l'*ethos linguistique* peuvent coïncider, dans le temps, avec le moment de la parole, ils sont donc dépendants de l'acte d'énonciation. Ainsi, nous proposons de les regrouper sous le nom d'*ethos énonciatif*, cela nous permettra de distinguer un autre *ethos* – l'*ethos historique*<sup>5</sup>, qui serait, quant à lui,

---

5. Nous utilisons sciemment le terme : *ethos historique*, pour indiquer qu'il s'agit d'un *ethos* antérieur au moment de l'énonciation (Nunc) qui peut être transmis par des procédés linguistiques et/ou extralinguistique.

antérieur au moment de l'énonciation. Ce dernier correspond, plus ou moins, à l'*ethos préalable* de Ruth Amossy (1999:134) ou à l'*ethos prédiscursif* de Dominique Maingueneau (1999:78). La connaissance de l'*ethos historique* peut, évidemment, contribuer à l'appréhension de l'*ethos énonciatif*, en ce sens qu'il constitue un savoir encyclopédique concernant le locuteur, pouvant être mobilisé par son interlocuteur.

Cet *ethos historique*, tout intéressant qu'il soit, n'est pas, en général, accessible à travers une perspective linguistique –sauf dans le cas de l'autocritique ou de la justification, où le locuteur y fait référence explicitement dans son discours. L'*ethos énonciatif* est à rattacher au locuteur-L, tandis que l'*ethos historique* peut faire référence soit au sujet empirique soit au locuteur-l. Oswald Ducrot, rappelons-le, rattache la figure de l'*ethos* au *locuteur-L*, c'est-à-dire, au *locuteur en tant que tel*. Nous partageons, en partie, cette idée, mais cela ne nous apprend pas comment il est construit.

Nous considérons que l'accès à l'*ethos linguistique* se situe au niveau de la phrase<sup>6</sup> – ou structure profonde, c'est-à-dire là où se trouvent les instructions permettant d'interpréter l'énoncé. Développons cette idée. Le locuteur –seul responsable de l'énoncé, au fil de son activité argumentative, est amené à convoquer des énonciateurs qui, eux, sont définis comme les origines ou les responsables des différents points de vue présents dans l'énoncé et que le locuteur peut ou non assumer. Ces points de vue, ce sont les *topoi*, en fait, des discours primitifs – primitifs en ce sens qu'ils préexistent au moment de l'énonciation, des garants qui permettent l'existence d'enchaînements argumentatifs de type conclusif. Ces discours primitifs sélectionnés lors de l'élaboration du discours reflètent, en définitive, les croyances que le locuteur a l'intention de faire partager à son auditoire, dans le but de le faire agir d'une manière déterminée. Car, en fin de compte, le locuteur convoque certains énonciateurs dont il assume le point de vue – ce qui revient à dire qu'il fonde sa stratégie argumentative sur certains *topoi* plutôt que d'autres en fonction de ses intentions, et cela est déjà significatif. Ces choix déterminent un *ethos* (l'*ethos* linguistique) qui donnera – ou non – une image favorable du locuteur. Accéder à cet *ethos*, supposera une activité déductive d'interprétation de la part de l'allocutaire ou de l'auditoire. Mais, allons plus loin:

Choisir un *topos*, plutôt qu'un autre, implique une prise de position de la part du locuteur. Ce positionnement le définit, en effet, face à son auditoire car, à

---

6. Nous reprenons ici la distinction établie par O. Ducrot et J.-Cl. Anscombe concernant l'énoncé et la phrase : « À tout énoncé – et les énoncés jouent pour nous le rôle d'observables, nous ferons correspondre une entité, la phrase, qui relève non plus du niveau de l'observable, mais de celui du construit, du théorique linguistique. Et les énoncés seront considérés comme des occurrences de ces phrases, comme la manifestation « en surface » de ces structures « profondes » que sont les phrases. [...] A la phrase sera alors attaché une valeur sémantique, la *signification*; et c'est par le biais de cette signification que le sens des énoncés sera déterminé » (Anscombe, 1995: 14).

travers ce choix, une image intentionnelle est soumise au système de perception de ce dernier. L'image perçue est traitée, catégorisée et évaluée, positivement ou négativement, en fonction d'une confrontation avec les images, stéréotypées et emmagasinées, qui appartiennent à l'une des catégories préétablies dont tout interlocuteur dispose pour appréhender le monde qui l'entoure et lui donner du sens.

Le choix de ces topoï –et donc la construction de l'*ethos*, dans la phrase– ou *structure profonde*, doit avoir des répercussions au niveau de l'énoncé –ou *structure de surface*.

Le locuteur, lors de l'élaboration de sa stratégie argumentative, a la possibilité de s'investir «directement» dans le discours ; pour ce faire, il recourt aux embrayeurs de personne. Mais, il peut aussi s'investir «indirectement», il utilise alors la non-personne. Dans un cas, comme dans l'autre, il y aura un *ethos* sous-jacent. Pour faciliter l'explication, nous parlerons d'*ethos direct* lorsque celui-ci est livré à travers des énoncés où apparaissent des embrayeurs de personne, et d'*ethos indirect*<sup>7</sup>, lorsque c'est la non-personne qui est à l'œuvre.

En fait, on accède, généralement, à l'*ethos* d'une manière *doublement indirecte*. Nous avons déjà signalé que le topos assure le passage de l'énoncé-argument à l'énoncé-conclusion. Le responsable ou l'origine de ce garant est l'énonciateur. En s'assimilant ou en se distanciant de ce dernier, c'est-à-dire en recourant à tel topos et/ou en rejetant tel autre, le locuteur se définit face à son interlocuteur : il construit son *ethos*. En cela, l'accès à l'*ethos* est déjà « indirect ». D'autre part, ce choix se fait de façon médiate, à travers les énoncés qu'il produit. Le locuteur a la possibilité de se poser lui-même comme objet de l'énoncé – il s'agit du *locuteur-l*, tel que le décrit Ducrot – et cela se traduit par l'utilisation de l'embrayeur *je*, de telle sorte qu'il assume ou rejette, d'une manière explicite, les topoï sous-jacents. Mais, le locuteur peut aussi produire un énoncé dont l'objet est un élément n'appartenant pas à l'instance d'énonciation<sup>8</sup> –c'est le cas le plus fréquent, pour ce faire, il a recours à la non-personne. C'est alors que l'on peut parler de construction *doublement indirecte* de l'*ethos*, car le locuteur n'a plus à assumer ou à rejeter explicitement les topoï sous-jacents. C'est, au contraire, un être « autre », qui est présenté comme assumant ou refusant certains points de vue –donc, certains topoï convoqués. Le locuteur peut se distancier ou se rapprocher

---

7. En effet, dans l'analyse d'un discours de M. Rocard (Tejedor, 1996), nous avons pu observer que le locuteur, tout en recourant à la non-personne dans son énoncé, construit un *ethos* favorable. Cet *ethos* obtenu par l'utilisation de la non-personne au détriment de l'embrayeur « je » correspond à ce que nous qualifions d'*ethos indirect*.

8. Nous distinguons (Tejedor, 1996) deux instances différentes :

- L'instance d'énonciation ou énonciative dont les constituants sont: «moi/toi (par extension: nous et vous), ici, maintenant»;
- L'instance énonciative dont les constituants sont: «non-personne, là-bas, alors».

de lui, et donc se définir; le locuteur construit, une fois de plus, bien que très indirectement, une image de lui-même.

#### 4. Application.

Dans le cas qui nous occupe, l'apodose au conditionnel donne à voir le procès en corrélation avec un cadre hypothétique mis en place par la protase explicite : *Si un auteur pouvait avoir quelque droit d'influer sur la disposition d'esprit des lecteurs qui ouvrent son livre*, à laquelle correspond une assertion sous-jacente (ASJ1), au présent de l'indicatif + changement de polarité, implicite du type : *un auteur n'a pas le droit d'influer sur la disposition d'esprit des lecteurs qui ouvrent son livre*. Le procès exprimé dans l'apodose est donc représenté comme non intégré à la réalité du locuteur puisqu'il est dépendant du cadre imaginaire mis en place par la protase. Il s'agit là d'un mécanisme de désactualisation, l'énoncé n'a plus rien à voir avec la réalité du locuteur. En effet, ce n'est plus le maintenant du locuteur qui est en cause, mais le non-maintenant.

Cette première assertion sous-jacente est à interpréter comme un argument orienté vers une conclusion (C1) implicite du type : *je n'influe pas les lecteurs*. Le passage de l'argument –constitué par l'ASJ1– à la conclusion est rendu possible grâce à la convocation, de la part du locuteur, d'un énonciateur responsable d'un discours primitif –le topos de J.-Cl. Anscombe et O. Ducrot –admis par la communauté, selon lequel, et d'une manière générale : *lorsqu'on n'a pas le droit de faire quelque chose, on ne le fait pas*. Ce discours primitif est, en fait, un point de vue dont la paternité ne peut être attribuée au locuteur, il en assume simplement la validité. Ce qui permet de projeter un ethos énonciatif indirect d'individu respectueux vis-à-vis des normes sociales.

Comme pour tout énoncé au mode irréel, nous faisons correspondre à l'apodose : *l'auteur des Contemplations se bornerait à dire ceci : Ce livre doit être lu comme on lirait le livre d'un mort*, une seconde assertion sous-jacente (ASJ2), elle aussi au présent de l'indicatif + changement de polarité, implicite du type : *L'auteur des Contemplations ne se borne pas à dire X*. Cette assertion sous-jacente constitue à son tour un argument orienté vers une conclusion (C2) implicite du type : *l'auteur dit aussi autre chose*. Le passage de l'argument à la conclusion est assuré, une fois de plus par la convocation d'un énonciateur responsable d'un point de vue communément admis – puisque c'est le sens même du verbe *se borner* qui est ici en cause – selon lequel, et d'une manière générale : *lorsqu'on ne se borne pas à dire X, c'est qu'on va au-delà de X*.

On voit dès lors où réside l'astuce, la feinte, l'atténuation du locuteur. Car ce X, c'est-à-dire le discours direct : *Ce livre doit être lu comme on lirait le livre d'un mort* équivaut, en définitive, à l'injonction : *lisez ce livre comme on lirait le livre*



*d'un mort*, mais cette injonction ne peut être formulée d'une manière explicite car elle pourrait être perçue par le lecteur comme une agression ; le locuteur, qui en est conscient, l'atténue. Il feint de ne pas dire tout en disant.

L'utilisation du mode irréel actuel en position frontale permet d'atténuer la responsabilité de l'injonction véhiculée par l'énoncé : *Ce livre doit être lu comme on lirait le livre d'un mort qui, soit dit en passant, est automatiquement mis en relief par l'utilisation du pronom démonstratif ceci, à valeur cataphorique + pause prosodique.*

Finalement, le fait d'utiliser le verbe *se borner* permet d'introduire, d'une manière indirecte, l'injonction, car *ne pas se borner à dire X*, c'est tout de même *dire X*, même si on ajoute autre chose. Cette autre chose qui est annoncée dans la conclusion inférée à partir de la seconde assertion sous-jacente constitue justement la suite de la Préface des *Contemplations*.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY, R. (sous la direction de), (1999) : *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne: Paris.
- ANSCOMBRE, J.-CL. (1995): "De l'argumentation dans la langue à la théorie des *topoi*". Dans *Théorie des topoi*, Paris: Éditions Kimé, 11-47.
- ANSCOMBRE, J.-CL. (1995): "La nature des *topoi*". Dans *Théorie des topoi*, Paris: Éditions Kimé, 49-84.
- ANSCOMBRE, J.-CL. et DUCROT, O. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Liège-Paris: Mardaga.
- ARISTOTE (1991), *La rhétorique*, Paris: Le Livre de Poche.
- BARTHES, R (1970): "L'ancienne rhétorique". *Communications* 16, 172-229.
- DASCAL, M. (1999): "L'ethos dans l'argumentation: une approche pragmatique". Dans *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, Paris: 61-73.
- DE VICENTE, E. ; FOULLIOUX, C. (1996): "La conceptualisation du référent et le mode verbal en français". *Revista de Filología Francesa* 9, 59-69.
- DUCROT, O. (1984): *Le dire et le dit*, Paris: Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, O. (1995): "Topoi et formes topiques". Dans *Théorie des topoi*, Paris: Éditions Kimé, 85-99.
- FOULLIOUX, C & DE VICENTE, E. (1995): "Verbe et aspectualité en français". *Revista de Filología Francesa*, 6, 117-132.
- GARDES-TAMINE, J. (1996): *La rhétorique*, Paris: Armand Colin/Masson.

- GRICE, H. P. (1979): "Logique et conversation". *Communications* 30, 57-72.
- HAILLET, P.-P. (1995): *Le conditionnel dans le discours journalistique: essai de linguistique descriptive*, Neuville: Bref.
- HUGO, V. (1973): *Les Contemplations*. Paris: Gallimard.
- MAINGUENEAU, D. (1999): "Ethos, scénographie, incorporation". Dans *Image de soi dans le discours (La construction de l'ethos)*, Lausanne, Paris: Delachaux et Niestlé S.A., 75-100.
- MEYER, M. (1991): "Aristote et les principes de la rhétorique contemporaine". Dans *Rhétorique d'Aristote*, Le Livre de Poche, 5-70.
- MOESCHLER, J. (1985), *Argumentation et conversation*, Paris: Hatier-Credif.
- PERELMAN, CH. et L. OLBRECHTS-TYTECA (1970): *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- REBOUL, A. et MOESCHLER, J. (1998): *Pragmatique du discours (De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours)*, Paris: Armand Colin.
- TEJEDOR, D. (1997): "Michel Rocard: ¿Predicador integrista o político?". Dans *Homenaje al Profesor J. Cantera*. Madrid: Serv. Publicaciones Universidad Complutense, 469-474.
- TEJEDOR, D. (1997): "Propuesta de trabajo en análisis del discurso político». Dans *La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología*. Tomo II, Sevilla: Grupo Andaluz de Pragmática, 85-91.
- TEJEDOR, D. (à paraître): «Construction de l'ethos et autocritique dans le discours politique».